BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Hausse du taux d'inclusion des gains en capital à 75 %

Description : La proposition augmentera l'assiette fiscale des gains en capital des particuliers et des sociétés, la faisant passer de 50 % à 75 %. Ce nouveau taux sera appliqué aux gains en capital réalisés à compter du 21 septembre 2021.

Coût de la mesure proposée :

Millions de $	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Coût total	-4 692	-9 286	-9 775	-10 238	-10 711	-44 702

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Méthode d'évaluation et d'établissement des projections : On s'est servi de la base de données sur les déclarations de revenus des sociétés T2 pour l'année d'imposition 2017 afin de calculer les retombées du changement proposé sur les recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés. On a projeté la croissance des gains en capital avec les prévisions de la croissance des actifs indiquées dans la Prévision de référence du CPE et avec des données publiques de Statistique Canada et Finances Canada. Le DPB part de l'hypothèse que le taux général d'impôt sur les sociétés sera de 18 %. La BD/MSPS[1] a été utilisée pour calculer les répercussions de cette proposition sur les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers. Une réaction comportementale a été intégrée selon une élasticité présumée de l'impôt sur le revenu des contribuables à revenus élevés établie à 0,38.

Source d'incertitude : Les principales sources d'incertitude portent sur les prévisions des gains en capital et l'ampleur de la réaction comportementale.

Sources des données :

Variable	Source
Gains en capital des particuliers	BD/MSPS
Gains en capital des sociétés	Déclaration des revenus de sociétés T2 pour l'année d'imposition 2017
Pertes en capital des sociétés	Déclaration des revenus de sociétés T2 pour l'année d'imposition 2017
Actif des ménages	Prévision de référence du CPE du DPB
Gains en capitaux imposables	Statistique Canada, Finances Canada

[1] L'analyse se fonde sur la Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales de Statistique Canada (BD/MSPS). Les hypothèses et calculs qui sous-tendent les résultats des simulations ont été préparés par le Bureau du directeur parlementaire du budget, qui lui seul est responsable de l'utilisation et de l'interprétation des données.

Gains en capitaux en fiducie	Finances Canada – Dépenses fiscales et évaluations 2022

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2021